

Energie-Climat : 80 communes wallonnes passent à l'action

Frédéric PRAILLET, 08 Juin 2018



Sur les 200 communes engagées dans le programme POLLEC, 80 ont finalisé leurs Plans d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat. Ces communes donnent priorité à l'efficience énergétique et se montrent plus ambitieuses que les objectifs éoliens wallons.

Plus de 200 communes wallonnes se sont engagées dans le programme de Politique Locale Energie-Climat (POLLEC), soit 80% des communes de Wallonie.

Cet engouement mobilise les acteurs locaux et stimule les initiatives Energie-Climat (lire notre article [Plus de 200 communes wallonnes en transition énergétique](#)).

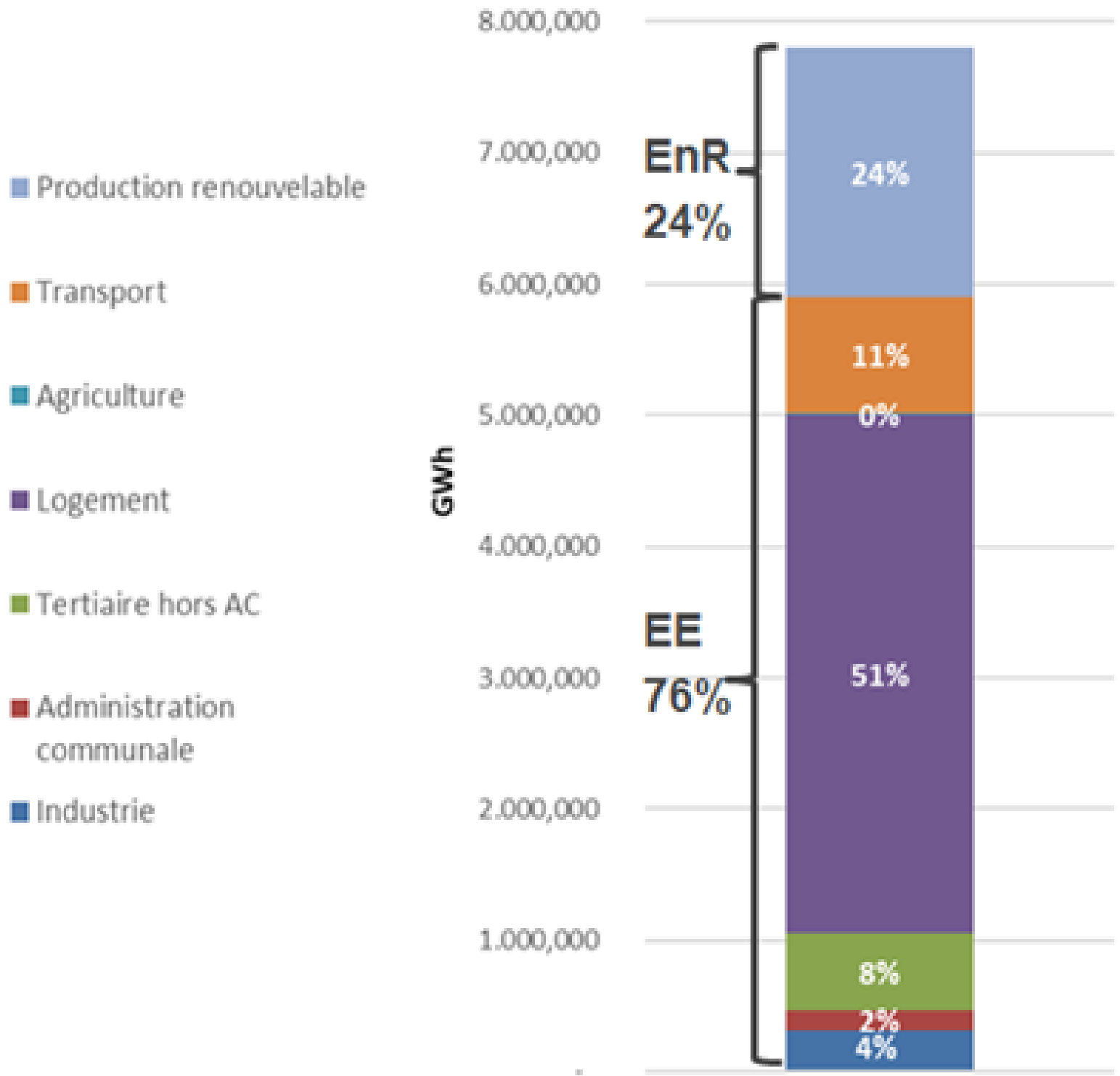
80 communes passent aujourd'hui à la vitesse supérieure : elles ont finalisé leur Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAED) et peuvent donc mettre en œuvre leur stratégie.

Nous analysons ici les Plans d'actions de 60 communes et présentons les grandes tendances qui se dégagent (analyse détaillée [disponible ici](#)).

Des objectifs ambitieux dominés par l'efficience énergétique

Les objectifs fixés par ces communes sont avant tout orientés vers l'efficience énergétique (75% de l'objectif global de réduction des émissions de CO₂), et plus spécifiquement vers la rénovation énergétique des bâtiments, logements en tête.

Il semble difficile pour les communes de fixer des objectifs ambitieux dans le secteur du transport tant leurs leviers d'actions dans ce secteur semblent faibles face à l'ampleur de l'enjeu (infrastructures, offres de transports en commun, ...) et face aux exigences d'une diminution drastique de la demande même de transport.



Objectifs d'économies d'énergie et de production d'énergie renouvelable fixés par les 60 communes analysées.

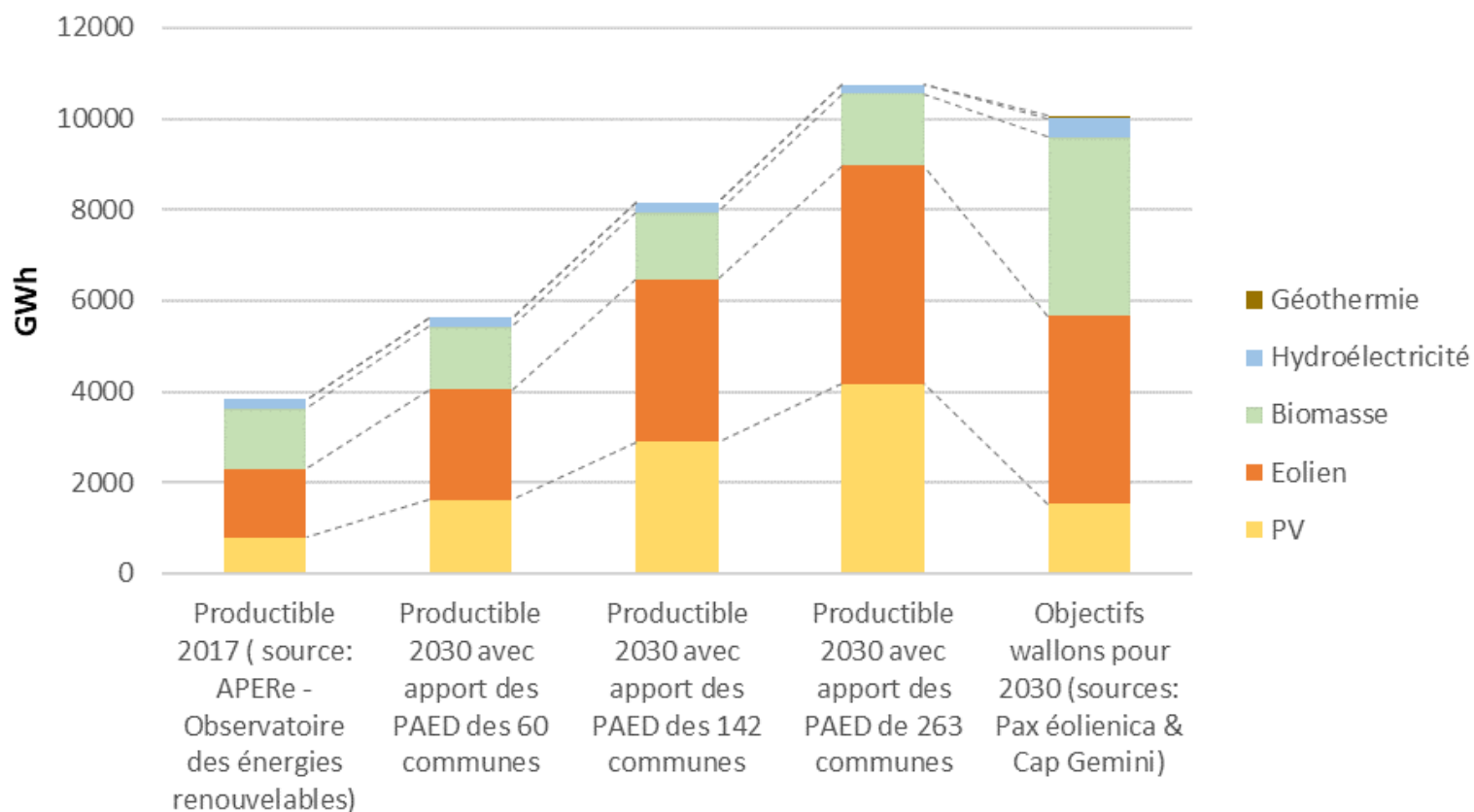
Des ambitions renouvelables qui dépassent les objectifs wallons

Les communes démontrent à quel point elles sont volontaires en matière de développement éolien et photovoltaïque sur leur territoire.

En effet, on constate que les objectifs de production d'énergie renouvelable fixés par les 60 communes étudiées permettraient d'atteindre un objectif de production électrique annuel de 5.633 GWh et participeraient ainsi à près de 30% de l'effort à réaliser pour atteindre l'objectif 2030 fixé par la Région wallonne.

Si on considère que la même tendance sera suivie par les 82 autres communes ayant déjà adhéré à la Convention des Maires, on obtient un productible annuel total de 8.157 GWh participant ainsi à près de 70% de l'objectif wallon à l'horizon 2030.

Si toutes les communes wallonnes adhéraient à la Convention des Maires et suivaient la même tendance, on obtiendrait un productible annuel de 10.755 GWh, dépassant ainsi largement l'objectif wallon.



Analyse de l'apport des PAED des communes aux objectifs wallons de production d'électricité renouvelable à l'horizon 2030.

Afin d'assurer un déploiement serein et optimal de ces technologies, ces communes désirent mettre en place les partenariats public-privé-citoyen qui permettront une approche territoriale cohérente, concertée, et garantissant un retour économique maximal à la collectivité.

Par contre, elles semblent assez frileuses à soutenir le développement de grands projets biomasse-énergie sur leur territoire.

Les communes veulent montrer l'exemple

Les communes POLLEC désirent se positionner comme leader exemplaire de la transition énergétique sur leur territoire en investissant en priorité dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments. A cette fin, elles recherchent des solutions de financement et de partenariats publics-privés rencontrant leurs attentes tant en termes techniques (rénovation profonde des bâtiments) que socio-économiques (intérêt financier, stimulation de l'économie locale, implication des citoyens).

Mais beaucoup d'entre elles n'ont pas encore une vision claire de la consommation énergétique de leurs bâtiments, des interventions prioritaires à fixer et de la rentabilité d'un plan d'investissement dans ce domaine.

Des ambitions à concrétiser

Cette analyse montre à quel point les communes veulent et peuvent contribuer à la transition énergétique de la Wallonie. Encore faudra-t-il qu'elles réussissent à allouer les moyens humains suffisants à la mobilisation et à la coordination des forces vives de leur territoire pour concrétiser leurs objectifs.